

**COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME**
**Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences  
Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2019**

Comme l'exige la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements, le présent rapport donne l'information relative aux dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019, à l'exception de l'information protégée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT l'ont été pour des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT assure la promotion du pays à l'étranger auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme. Elle collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à percer dans les marchés étrangers.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. [Le rapport annuel 2019](#) de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités opérationnelles	4 380 \$	4 135 \$	Sans objet
Principaux intervenants	187	267	Sans objet
Gouvernance interne	168	203	Sans objet
Formation	30	15	Sans objet
Autres	-	2	Sans objet
A. Total des dépenses de voyages	4 765	4 621	144
B. Dépenses d'accueil	764	706	57
C. Frais de participation aux conférences	56	99	- 43
Total (A. B. C)	5 585 \$	5 426 \$	159
Voyages à l'étranger de la ministre et du personnel de la ministre (inclus dans les dépenses de voyages)		-	-

**Écarts importants par rapport à l'exercice précédent**

**Voyage :** Par rapport à l'exercice 2018, les dépenses de voyages de la CCT ont augmenté principalement en raison de l'accroissement des activités en Corée du Sud.

**Accueil :** Par rapport à l'exercice 2018, les dépenses d'accueil de la CCT ont augmenté principalement en raison de l'organisation de Corroborree 2019, un événement qui se tient une fois tous les deux ans en Australie.

**Frais de participation aux conférences :** Par rapport à l'exercice 2018, les frais de participation aux conférences de la CCT ont diminué en raison d'une baisse de la participation du groupe Événements d'affaires Canada.